

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1206/SG/FIN autorisant M. Jean Massida à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise à Djibouti – Salines ouest (partie du titre foncier n° 201) .

n° 73-1206/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
6 août 1973

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1973

Date du numéro
25 août 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Jean Massida est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâtie, d'une superficie de 6715 m2, sise à Djibouti – Salines-ouest et faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au Livre Foncier du territoire sous le n° 201 au nom de la compagnie des Salins du midi-et des Salines de l'est.